



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/C.2/1999/2/Add.8  
19 janvier 1999  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMITÉ CHARGÉ DES ORGANISATIONS  
NON GOUVERNEMENTALES  
Session de 1999  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

EXAMEN DES RAPPORTS QUADRIENNAUX PRÉSENTÉS PAR LES  
ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DOTÉES DU STATUT CONSULTATIF  
(STATUT GÉNÉRAL ET SPÉCIAL) AUPRÈS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Rapports quadriennaux 1994-1997 présentés par l'intermédiaire  
du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31  
du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général

Additif



Table des matières

	<u>Page</u>
1. Communauté internationale Bahaïe	3
2. Caritas Internationalis	7
3. Centro Nazionale di Prevenzione e Difesa Sociale	11
4. Conseil du Commonwealth pour l'écologie humaine	14
5. Association médicale du Commonwealth	19
6. Commission des églises pour les affaires internationales du Conseil oecuménique des églises	22

## **1. Communauté internationale Bahaïe**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1970)**

### **Introduction**

La Communauté internationale Bahaïe qui compte plus de 5 millions de membres appartenant à toutes les catégories sociales, groupés en 17 000 sections locales et 175 sections nationales et régionales, se consacre à la défense de la paix et à une grande variété d'activités. Ces activités comprennent entre autres l'encouragement à la participation communautaire dans les projets de développement durable, la promotion de la femme, l'élimination du racisme et la promotion et la protection des droits de l'homme. Ses filiales dans le monde entier appuient les buts de la Charte des Nations Unies, participent aux programmes spéciaux des Nations Unies, et observent les décennies, années et journées proclamées par l'Organisation. La Communauté Bahaïe a des bureaux et du personnel salarié à plein temps au Siège de l'ONU à New York, et à l'Office des Nations Unies à Genève. Des représentants bénévoles sont affectés à l'Office des Nations Unies à Vienne, au PNUE à Nairobi, à la CEA à Addis Abeba, à la CEPALC à Santiago, à la CESAP à Bangkok, et à la FAO à Rome.

### **Conférences mondiales**

La Communauté a pleinement participé à une série de conférences des Nations Unies consacrées à des questions mondiales d'une importance cruciale: en 1994 la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire), en 1995 le Sommet mondial pour le développement (Copenhague) et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing), et en 1996 la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (HABITAT II) à Istanbul. Elle a participé aux conférences préparatoires des ONG et aux conférences elles-mêmes ainsi qu'aux forums d'ONG. Elle oeuvre maintenant à l'application des programmes d'action de ces conférences. Les communautés Bahaïe du monde entier ont participé aux forums des ONG en nombre record [plus de 250 venues de 40 pays à Copenhague; 500 de 60 pays à Huairou (Chine) et 150 de 30 pays à Istanbul]. De plus, un certain nombre de membres ont, à titre individuel, bénévolement offert leurs services durant plusieurs mois pour aider l'ONU dans l'organisation parallèle des activités d'ONG.

### **Participation aux activités actuelles des Nations Unies**

La Communauté a entre temps continué de participer aux activités en cours. Elle a suivi les travaux des grandes commissions de l'Assemblée générale des Nations Unies et des sessions annuelles du Conseil économique et social, de ses commissions, sous-commissions, comités et groupes de travail, et en y contribuant le cas échéant. Les commissions en question comprennent la Commission des droits de l'homme (et la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités), la Commission de la condition de la femme, la Commission du développement durable, la Commission des établissements humains, et la Commission du développement social, ainsi que les commissions régionales. La Communauté a aussi participé à un certain nombre de réunions spéciales organisées sous l'égide de l'OIT, du PNUD, du PNUE, de l'UNESCO, du HCR, de l'UNICEF, de l'OMS et de la Banque mondiale. De janvier

/...

1994 à décembre 1997, la Communauté a participé à plus de 150 réunions organisées sous les auspices des Nations Unies, et a présenté plus de 80 déclarations et rapports. On trouvera ci-après, une description succincte des activités menées dans des secteurs clé.

#### **Promotion de la femme**

Pour l'Année internationale de la famille (1994), la Communauté a lancé et coparrainé avec l'UNICEF et l'UNIFEM, un colloque international sur l'élimination de la violence dans les familles. Ses recommandations ont été largement diffusées, et le colloque a été répété dans la région des Caraïbes. Lors de la Conférence de Beijing, la Communauté a participé au Comité de la facilitation pour le Forum des ONG qui s'est tenu à Huairou, organisé des ateliers aux réunions préparatoires et au Forum, publié une brochure rassemblant des notes de synthèse et des études de cas sur des questions soulevées dans le Programme d'action, et a présenté une déclaration à la Conférence. La première phase du projet de la Communauté Bahaïe, financée par UNIFEM, portant sur les médias traditionnels comme agents de changement, et dont l'objectif était d'encourager les hommes à améliorer la condition des femmes, mis en oeuvre au Cameroun, en Bolivie et en Malaisie, a été mené à bien et a donné lieu à la production d'une cassette video et d'un manuel éducatif. La Communauté a continué de réunir les "les défenseurs de la sécurité alimentaire en Afrique" sur le thème "Alléger le fardeau des femmes"; il s'agit d'une coalition d'ONG, d'organismes des Nations Unies et d'organisations intergouvernementales qui s'emploient à attirer l'attention sur le rôle critique des femmes agricultrices auxquelles incombe la tâche de nourrir l'Afrique. En 1996, l'ONU a incorporé des rapports sur des projets Bahaïe exécutés au Cameroun et en Zambie, dans une publication établie dans le cadre de l'examen à moyen terme du Nouvel ordre du jour pour le développement de l'Afrique au cours des années 1990. D'autres rapports et communications présentés durant cette période ont porté sur les droits fondamentaux des femmes, la violence à l'égard des femmes, la famille, les enfants et la collectivité, les fillettes, l'exploitation sexuelle des enfants, l'éducation des femmes et des jeunes filles, la participation des femmes aux prises de décisions, le rôle de la religion dans la promotion de la femme, et la contribution des femmes à la sécurité alimentaire.

#### **Environnement, développement, éducation et santé**

La Communauté a participé aux travaux préparatoires de la dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre d'Action 21, à la Conférence de 1994 sur le développement durable des petits États insulaires en développement (Bridgetown, Barbade), au Sommet mondial de l'alimentation (Rome), et au deuxième Forum biennal de la jeunesse. La Communauté a siégé au Bureau de planification de ce Forum. Elle a participé à la consultation collective des ONG sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous, à l'Assemblée mondiale de la santé (Genève) y compris les concertations connexes sur les aspects techniques, au Forum mondial "94: les villes et le développement durable" (Manchester), au Forum mondial des entreprises (Habitat II), et à une Conférence internationale sur la mondialisation et la citoyenneté, organisée sous l'égide de l'Institut de recherche des Nations unies pour le développement social (UNRISD). Elle a suivi certaines sessions annuelles du Conseil d'administration de l'UNICEF et conférences annuelles ONG/DPI à New York. A la suite d'importantes conférences, les filiales de Bahaïe ont été

invitées à appuyer à l'échelon national et local l'application des déclarations et des plans d'action. Durant la période couverte par le présent rapport, la Communauté a présenté des communications recommandant des modifications au projet de programme d'action d'Habitat II, appelant la réflexion sur une stratégie mondiale pour le développement social, sur un paradigme de développement pour le vingt-et-unième siècle, sur le rôle de la religion dans le développement social, la prospérité mondiale et sur la pérennité des communautés dans un monde d'intégration.

#### **Droits de l'homme et réfugiés**

Durant les sessions annuelles de la Commission des droits de l'homme et de sa Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et la protection des minorités, la Communauté a participé aux délibérations sur un grand nombre de questions. Par des communications orales et écrites elle a pris la défense des minorités, plaidé pour le droit au développement, les droits des femmes, de l'enfant et de la fillette, la liberté de religion, et l'éducation dans le domaine des droits de l'homme. Elle a dénoncé la vente d'enfants, la pornographie impliquant des enfants et la prostitution des enfants, l'extrême pauvreté, la violence à l'égard des femmes, et le racisme. La Communauté a pris part au Groupe de travail sur les populations autochtones, les minorités, le droit au développement, les droits de l'enfant et la réforme de l'agenda. Ainsi qu'elle en a été priée, la Communauté a soumis des propositions de projets d'instruments au Groupe de travail des militants des droits de l'homme, des rapports au Comité des droits de l'homme et au Comité des droits de l'enfant ainsi que des documents aux pays et rapporteurs spéciaux de la Commission. La Communauté a participé également aux sessions annuelles du Comité exécutif du programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et a participé à des consultations entre le HCR et les ONG qui sont ses partenaires opérationnels.

#### **Travaux communautaires des ONG**

Participant active aux travaux des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, la Communauté a pris la parole devant le Groupe de travail à composition non limitée chargé de l'examen des dispositions relatives aux consultations avec les organisations non gouvernementales. A New York, elle a présidé des comités d'ONG sur la condition de la femme (1994-1995), les droits de l'homme (1994-1997), et la famille (1994-1996), et le Groupe d'étude de CONGO (Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social) sur la réforme de l'ONU et la facilitation de l'accès à l'ONU (1996 à ce jour). A Genève, la Communauté a présidé le Groupe de travail d'ONG sur la Convention relative aux droits de l'enfant (1994-1995). Elle a fait office de secrétaire du Conseil de CONGO à New York et a siégé au comité d'ONG auprès de l'UNICEF, au Comité d'ONG sur la condition de la femme (New York), au Comité des droits de l'homme des ONG (Genève) et au Comité d'ONG pour la famille (Vienne) ainsi qu'au sous-comité de CONGO sur la liberté de religion, de conscience et de conviction (Genève). A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, la Communauté a organisé une exposition à San Francisco et à Genève, a produit une publication: Turning point for all Nations, et présenté une proposition de restructuration de l'Organisation; elle a organisé sur ce thème un séminaire auquel ont participé de hauts fonctionnaires de l'ONU ainsi que des chefs

d'État. Elle a en outre pris part à plus de 45 réunions spéciales d'ONG appuyant les objectifs de l'ONU.

#### Activités en matière d'information

La Communauté internationale Bahaïe publie un bulletin d'information trimestriel One Country en allemand, anglais, chinois, espagnol, français et russe, qui a quelque 30 000 lecteurs dans plus de 170 pays. Avec la création d'une page Web (<http://www.onecountry.org>) et d'un service de distribution de textes par courrier électronique ([1country-request@bcca.org](mailto:1country-request@bcca.org)) la diffusion de ce bulletin a été étendue. One Country donne des comptes-rendus de toutes les grandes conférences de l'ONU tenues au cours des quatre dernières années, accorde une large place aux principales activités pertinentes des ONG et à la participation de Bahaïe. One Country a également signalé divers événements et faits nouveaux dans le domaine des droits de l'homme, et souligné les efforts de développement social et économique fondés sur des critères spirituels. Dans la colonne de critique de livres et les éditoriaux les auteurs retiennent les questions touchant l'égalité des femmes, la mondialisation, le gouvernement mondial et le développement durable.

## **2. Caritas Internationalis**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1952)**

### **Introduction**

Fondée en 1951, Caritas Internationalis (CI) est une confédération internationale composée de 146 organisations nationales autonomes, qui a pour mission, aux termes de ses statuts de "propager la charité et la justice sociale dans le monde". Les buts de l'organisation comprennent l'échange d'informations, la coordination et la participation aux oeuvres de bienfaisance de services sociaux et de développement parrainés par des organisations catholiques. Tous les quatre ans, les organisations nationales membres de CI se réunissent en assemblée générale pour prendre des décisions administratives touchant la confédération et pour élaborer un plan de travail conjoint. La dernière assemblée générale s'est tenue à Rome du 8 au 13 mai 1995, sur le thème: "Justice et solidarité, voie de la vie". A cette occasion les nouvelles organisations des pays ci-après sont devenues membres de Caritas Internationalis: Iraq, Érythrée, Albanie, Bulgarie, République tchèque, ex-République yougoslave de Macédoine, Roumanie, Fédération de Russie, République slovaque et Slovénie. Les principaux thèmes de réflexion et d'action choisis pour la période 1995-1999 comprenaient: la mondialisation de l'économie (causes de pauvreté et d'injustice), la promotion de la réconciliation et de la non violence, les migrants, réfugiés, personnes déplacées, et la réponse aux situations d'urgence.

### **Participation aux travaux du Conseil économique et social et à d'autres réunions et conférences des Nations Unies**

- a) Sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies (1994, 1995, 1996, 1997);
- b) Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social;
- c) Sessions de la Commission du développement social (de la trente-quatrième à la trente-sixième session);
- d) Conférence annuelle PNUD/ONG (1994, 1995, 1996, 1997);
- e) Comité préparatoire pour Habitat II
- f) Trente-sixième session de la Commission de la condition de la femme;
- g) Sessions annuelles du Conseil d'administration de l'UNICEF;
- h) Réunions ordinaires du Comité des ONG (Famille, développement durable, droits de l'homme, vieillissement, jeunesse, désarmement, femmes);
- i) Sessions de la Commission des droits de l'homme (de la cinquantième à la cinquante-troisième session). A ces sessions CI a présenté des communications écrites et des déclarations orales conjointes sur la situation des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, et sur la

/...

dette internationale.

- j) Cinquante-septième et cinquante-huitième sessions de la Commission des droits de l'homme;
- k) Réunions préparatoires du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et des ONG;  
  
CI a régulièrement présenté une déclaration conjointe à ces réunions.
- l) Sessions du Conseil économique et social;
- m) Session préparatoire spéciale de la CNUCED (11-15 décembre 1995);
- n) Conférence des États Parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques (15-19 janvier 1996);
- o) Conférence régionale du HCR pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées et des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la communauté d'États voisins (30 et 31 mai 1996);
- p) Sessions de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités;
- q) Séminaire multidisciplinaire d'experts consacré aux transferts de population, y compris l'implantation de colons et de colonies, considérés sous l'angle des droits de l'homme (17-21 février 1997);
- r) Sessions du Comité des droits de l'enfant (de la sixième à la dixième session);
- s) Seizième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels;
- t) Quarante-sixième et quarante-septième sessions du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale;
- u) Séminaire sur l'immigration, le racisme et la discrimination raciale;
- v) Commission des stupéfiants (de la trente-septième à la quarantième session);
- w) Réunions intersessions de la Commission des stupéfiants
- x) Réunion préparatoire régionale des pays d'Europe pour le neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (1995);
- y) Sessions de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (de la troisième à la sixième session);
- z) Conférence préparatoire au Forum mondial de 1994 sur le rôle des

/...

Organisations non gouvernementales dans la réduction de la demande de drogues;

- aa) Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (25 septembre-13 octobre 1995);
- bb) Forum mondial du système des Nations Unies pour la jeunesse (25-29 novembre 1996);
- cc) Vingt-huitième et vingt-neuvième conférences générales de l'UNESCO;
- dd) Cent-quarante-sixième session du Conseil exécutif de l'UNESCO;
- ee) Douzième consultation UNESCO/ONG sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous (5-9 septembre 1995);
- ff) Colloque sur le Sommet mondial pour le développement social (14 décembre 1994);
- gg) Commémoration du cinquantième anniversaire de l'UNESCO;
- hh) Forum international sur les droits de l'enfant (27 novembre 1995);
- ii) Cinquième session du Comité intergouvernemental pour la Décennie mondiale du développement culturel (21-25 avril 1997);
- jj) Comité de la sécurité alimentaire mondiale (de la vingtième à la vingt troisième session);
- kk) Vingt-huitième et vingt-neuvième conférences de la FAO;
- ll) Réunions du Conseil de la FAO;
- mm) Réunions du Programme alimentaire mondial/Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire (de la trente-septième à la quarantième session);
- nn) Réunions du Conseil d'administration du PAM (1996/1997);
- oo) Réunion PAM/ONG sur l'aide alimentaire (10 novembre 1995);
- pp) Sessions du Conseil d'administration du Fonds international de développement agricole (FIDA);
- qq) Conférence du FIDA sur la faim et la pauvreté (Bruxelles les 20 et 21 novembre 1995);
- rr) Commémoration du cinquantième anniversaire de la FAO, octobre 1995, Québec;

/...

- ss) Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles (Yokohama, 23-27 mai 1994);
- tt) Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 5-13 septembre 1994);
- uu) Sommet mondial pour le développement social (6-12 mars 1995). CI a élaboré un document de synthèse en collaboration avec Coopération internationale pour le développement et la solidarité (CIDSE) en réponse au projet de déclaration et de programme d'action, et sur l'avenir du Sommet;
- vv) Quatrième Conférence sur les femmes (Beijing, 4-15 septembre 1995);
- ww) Conférence des Nations unies sur les Établissements humains (Habitat II) (Istanbul, 3-14 juin 1996). CI et CIDSE ont élaboré un document de synthèse qui a été distribué aux délégations officielles;
- xx) Sommet alimentaire mondial (Rome, 13-17 novembre 1996). CI et CIDSE ont élaboré un document conjoint pour le Sommet, intitulé "La faim porte atteinte à toute dignité", et ont organisé, durant le Forum des ONG, un atelier sur le thème: "Code de conduite et convention mondiale sur la sécurité alimentaire".

#### **Coopération avec les programmes, organes et institutions spécialisées des Nations Unies**

CI a participé activement au "Partenariat en action" HCR/ONG et à la préparation d'un accord d'ONG. Le PAM et CI, par l'intermédiaire de ses organisations membres, ont établi un réseau mondial d'opérations de développement et d'aide alimentaire d'urgence. Le PAM et les organisations membres de CI poursuivent des objectifs communs dans le domaine du développement et de l'aide humanitaire, et ont des capacités complémentaires qui peuvent être intensifiées par une collaboration plus étroite. Dans le cadre d'un accord de coopération en date du 16 décembre 1997, l'UNESCO et CI ont décidé de s'associer dans un esprit de coopération en vue de réaliser leurs objectifs communs. Chaque organisation membre de CI a la faculté d'adapter aux conditions locales ou régionales les termes de l'accord en consultation avec le représentant officiel de l'UNESCO. Un accord de coopération avec le Programme des Nations Unies sur le VIH et le SIDA est en cours de préparation.

#### **Autres activités connexes**

C'est surtout en militant pour la mise en oeuvre du Programme d'action que CI a participé au suivi du Sommet mondial pour le développement social. CI maintient des représentants auprès de tous les principaux organes des Nations Unies. Le plan stratégique mis au point en novembre 1997, vise également les institutions spécialisées des Nations Unies comme alliées privilégiées dans la lutte contre la pauvreté.

### 3. Centro Nazionale di Prevenzione e Difesa Sociale

(Statut consultatif spécial accordé en 1969)

Le Centro Nazionale di Prevenzione e Difesa Sociale (CNPDS) a pour but institutionnel de promouvoir l'étude et la mise en oeuvre d'un système de prévention du crime et de protection de la société. Pour s'acquitter de cette tâche il a adopté une méthodologie multidisciplinaire intégrant l'analyse approfondie, la recherche et la concertation novatrices sur l'évolution socio-économique des sociétés contemporaines et les responsabilités des professions politiques, juridiques, judiciaires et sociales. De ce fait les activités du Centre se sont devenues complémentaires de celles des Nations Unies dans une tentative de réalisations communes en matière de prévention du crime et de justice pénale, avec le souci de préserver les valeurs humaines et de respecter les droits de l'homme fondamentaux.

Le CNPDS est le siège du Conseil consultatif professionnel et scientifique international du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale depuis sa création en 1990, du Comité international de coordination entre les quatre principales organisations actives en matière de criminalité, à savoir: l'Association internationale de droit pénal (AIDP), la Société internationale de défense sociale (SIDS), la Fondation internationale pénale et pénitentiaire (FIPP) et la Société internationale de criminologie (SIC) depuis sa création en 1982, et du secrétariat général de la SIDS depuis 1966.

Durant la période considérée, le CNPDS a poursuivi ses activités multidisciplinaires de recherche par l'intermédiaire de son comité permanent spécialement versé dans les domaines juridique, économique et sociologique. Les initiatives prises au niveau international en étroite coopération avec les Nations Unies sont décrites ci-dessous.

Le CNPDS a contribué aux préparatifs scientifiques du neuvième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants (Le Caire, 1995) par l'organisation à Courmayeur Mont Blanc, Italie, du 15 au 17 avril 1994, du huitième colloque sur les systèmes de justice pénale et de police, les tribunaux et le système pénitentiaire, et le rôle des avocats, conjointement avec les quatre organisations précitées, sous les auspices des Nations Unies. Le rapport du colloque a été présenté au neuvième Congrès.

Du 17 au 21 juin 1994, à Courmayeur Mont Blanc, le CNPDS a organisé conjointement avec le Conseil consultatif professionnel et scientifique international, une conférence internationale sur le thème "Prévention du blanchiment de l'argent et contrôle du produit du crime: une approche mondiale", en coopération avec le Gouvernement italien, sous les auspices des Nations Unies (Division de la prévention du crime et de la justice pénale - Secrétariat de l'ONU). Son rapport final a été officiellement présenté à la Conférence ministérielle mondiale sur la criminalité transnationale organisée (Naples, novembre 1994) et a été par la suite approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les 20 et 21 mars 1995, à Courmayeur Mont Blanc, le CNPDS a organisé une

/...

conférence sur le thème: The Target Family: The image of the family in media production, en coopération avec le Secrétariat de l'ONU dans le cadre de la célébration de l'année de la famille.

Dans le cadre du neuvième Congrès des Nations Unies, le CNPDS a organisé deux réunions auxiliaires:

- a) le 3 mai 1995, une réunion sur le thème "Migrations et crime: un cadre de concertation" qui constituait la première phase d'une étude approfondie ultérieurement reprise à une conférence internationale sur le même sujet, en 1996.
- b) le 4 mai 1995, une réunion sur le thème: "Le rôle du ministère public dans la justice pénale selon différents systèmes constitutionnels".

Les 15 et 16 octobre 1995, à Courmayeur Mont Blanc, le CNPDS a organisé avec le Conseil consultatif professionnel et scientifique international et en collaboration avec l'Office des Nations Unies à Vienne, une conférence internationale sur le thème: "La coopération contre le crime: la mobilisation de la communauté internationale dans les années à venir" pour la commémoration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Les interventions des nombreux orateurs de toutes les régions du monde ont donné une image complète des activités menées par l'Organisation des Nations unies contre le crime.

Du 30 novembre au 3 décembre 1995 à Courmayeur Mont Blanc, le CNPDS a organisé, sous les auspices de l'UNESCO et en coopération avec la Commission nationale italienne auprès de l'UNESCO, un séminaire international sur le thème: "Mémoire et identité: perspectives dans les parcours du changement"

Du 5 au 8 octobre 1996 à Courmayeur Mont Blanc, le CNPDS a organisé avec le Conseil consultatif professionnel et scientifique international, une conférence internationale sur le thème: "Migration et crime: problèmes et solutions globales et régionales", en coopération avec l'Office des Nations unies à Vienne, et l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI).

Du 28 au 30 novembre 1996, à Lecce, Italie, le CNPDS a organisé conjointement avec la Société internationale de défense sociale (SIDS) et en coopération avec l'Office des Nations Unies à Vienne, le treizième Congrès international de défense sociale sur le thème: "Défense sociale, corruption et protection de l'administration publique et de l'indépendance de la justice". Les actes du congrès seront publiés dans un volume qui, il faut l'espérer, contribuera à l'application de la résolution 51/59 de l'Assemblée générale contre la corruption.

Du 4 au 6 octobre 1997, à Courmayeur Mont Blanc, le CNPDS a organisé avec le Conseil consultatif professionnel et scientifique international, en coopération avec l'Office des Nations Unies à Vienne, une conférence internationale sur le thème: "Criminalité violente et conflits. Vers des mécanismes d'alarme précoce et de prévention".

Du 28 au 30 novembre 1997, à Courmayeur Mont Blanc, le CNPDS a organisé, sous l'égide de l'UNESCO et en coopération avec la Commission nationale italienne auprès de l'UNESCO, un séminaire international sur le thème: "Le système scolaire: pluralisme culturel et processus de globalisation économique et technologique"

Avec sa propre délégation présidée par son Secrétaire général, le CNPDS a régulièrement assisté aux sessions annuelles de la Commission pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance et a présenté des communications sur les activités entreprises à l'échelon international.

Le CNPDS a appuyé le Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, réseau qui, conjointement avec le Conseil consultatif professionnel et scientifique international, apporte son soutien à l'UNICRI pour l'organisation des dixième, onzième et douzième réunions de coordination du Réseau des Instituts des Nations Unies, tenues à Courmayeur Mont Blanc en 1995, 1996 et 1997.

En juillet 1997, par l'intermédiaire du Conseil consultatif professionnel et scientifique international, l'Office des Nations Unies à Vienne a invité le CNPDS à élaborer un rapport d'étude sur le renversement de la charge de la preuve relativement aux biens et profits obtenus illicitement dans le contexte de la lutte contre l'économie criminelle. La recherche se poursuit en collaboration étroite avec le Département des sciences juridiques de l'Université de Venise, sur la base d'études très détaillées, compte tenu du cadre normatif des systèmes juridiques dominants, et des difficultés inhérentes aux divers régimes constitutionnels, pénaux et administratifs des pays de toutes les régions du monde, et de leurs incidences.

#### 4. Conseil du Commonwealth pour l'écologie humaine

(Statut consultatif spécial accordé en 1972)

##### Introduction

Le Conseil du Commonwealth pour l'écologie humaine (CHEC) cherche à incorporer les principes de l'écologie humaine dans les pratiques de développement. Ces principes se fondent sur une compréhension de la relation des individus et des communautés avec leur milieu naturel, social et créé par l'homme. La réalisation du potentiel communautaire de même que le développement national ne doivent pas se faire au détriment des environnements et des cultures. A cet effet le CHEC cherche à établir une harmonie entre les pouvoirs publics et les villageois, les scientifiques et les artistes, les économistes, les agents sanitaires, les enseignants, les autorités religieuses, afin qu'ils se rejoignent dans une action commune au service de l'individu et de l'environnement mondial.

Le Conseil du Commonwealth pour l'écologie humaine est doté du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social depuis 1972, et de ce fait est la première organisation du Commonwealth représentée aux Nations Unies. Jusqu'en 1995, le CHEC était la seule voix non officielle et la seule initiative concrète du Commonwealth aux Nations Unies, coopérant régulièrement avec les Gouvernements tout en renforçant les institutions et les organisations non gouvernementales et améliorant la base de connaissances et les conditions de vie des communautés locales.

Le CHEC a participé activement à la plupart des grandes conférences mondiales des Nations Unies depuis le début des années 1970 s'employant à familiariser les professionnels du Commonwealth, les ONG nationales et internationales et les Gouvernements avec les relations réciproques existant entre les systèmes écologiques et le développement humain. Cette collaboration a forgé un lien organique entre le Commonwealth et les Nations unies, grâce auquel le Commonwealth a adopté la perspective mondiale des Nations Unies tandis que ces dernières ont bénéficié de la souplesse fonctionnelle du Commonwealth, de son unité culturelle de même que de ses institutions politiques et de ses réseaux d'institutions.

Dans le cadre d'Action 21, instrument adopté par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et de développement (CNUED) et des forums post CNUED organisés à Manchester (Royaume-Uni) en 1993 et 1994, le CHEC a créé en 1994 un comité d'exécution des projets afin d'accentuer le renforcement institutionnel et de prolonger certains programmes pratiques. Cette disposition a eu pour effet catalyseur de faire coopérer un certain nombre d'éléments du Commonwealth, d'ONG et de représentants gouvernementaux, avec l'appui du PNUE et d'Habitat aidé de la Commission du développement durable. Des représentants de ces institutions ont participé aux conférences mondiales.

Au cours des quatre dernières années, le CHEC a étendu la gamme de ses associés au "Programme d'urbanisation durable" qui relie entre elles les administrations locales et les organisations communautaires du Commonwealth. De nouveaux chapitres nationaux se sont constitués en Nouvelle-Zélande (Océanie) et

Guyana, tandis que d'autres initiatives écologiques se sont développées hors du Commonwealth comme par exemple le tourisme écologique à Bali, Indonésie, par l'intermédiaire d'échanges universitaires.

**Participation aux travaux du Conseil économiques et social, de ses organes subsidiaires et autres conférences et réunions des Nations Unies**

En septembre 1995, le CHEC a organisé un atelier à la quatrième Conférence sur les femmes à Beijing. Cette initiative a bénéficié de l'aide d'un comité faisant intervenir le mécanisme du Commonwealth - le secrétariat du Commonwealth, la Fondation du Commonwealth et un certain nombre d'associations professionnelles du Commonwealth. Le thème en était: "L'humanisation des efforts de viabilité: les femmes, l'écologie humaine et le développement écologiquement rationnel", et cette réunion a permis aux parties intéressées du CHEC et du Commonwealth de jeter un regard neuf sur les projets exécutés avec la participation de milliers de femmes depuis un quart de siècle, et de renforcer l'intégration. L'atelier a dû refuser des participants. Il était parrainé par des membres de sections nationales du Conseil, CHEC Pakistan, CHEC Inde, CHEC Kenya et CHEC Australie.

Lors de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement (Bridgetown, Barbade, 25 avril-6 mai 1994) le Vice-Président exécutif du CHEC a pris la parole à la séance plénière sur l'évolution de l'écologie humaine dans les petits États insulaires. Le CHEC a pu à cette occasion établir des contacts avec le Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères de la Barbade. La coopération s'est poursuivie au cours des sessions du CHEC tenues durant la Réunion biennale régionale des chefs de gouvernement du Commonwealth, à Auckland, Nouvelle-Zélande.

En juin 1996, le CHEC a conduit une délégation représentant des Gouvernements et des ONG à Istanbul. Le chef de la délégation du CHEC a été invité par le Secrétaire général de la Conférence à prendre la parole à la session plénière et de prendre part également à une importante réunion de représentants à la conférence (dirigée par le Secrétaire général de la Conférence et M. Peter Oberlander). Les activités du Conseil à Istanbul, ont donné lieu à d'intéressantes relations publiques, et l'attention des média a été attirée sur deux ateliers du CHEC, l'un organisé au forum des ONG et l'autre dans les milieux gouvernementaux, avec la participation d'Habitat.

Quelques mois plus tard, le Directeur exécutif d'Habitat a accepté de s'associer au CHEC pour un programme commun Nations Unies/Commonwealth. En préparation de ce programme, le Directeur exécutif a invité une petite délégation du Commonwealth, dirigée par le CHEC, à participer aux réunions de concertation organisées par Habitat à Genève (janvier 1997), préalablement à la seizième session de la Commission des établissements humains à Nairobi (mai 1997).

A Nairobi, le 5 mai 1997, appuyé par le Secrétariat du Commonwealth, Habitat et le CHEC ont convoqué les 28 délégations du Commonwealth membres de la Commission des établissements humains à une session sur le thème "Commonwealth Governments and partners". Les participants ont donné aux responsables du partenariat CHEC/Habitat mandat de promouvoir un plan d'action du Commonwealth pour Habitat, et ont invité le CHEC et Habitat à en présenter les éléments lors

d'un forum organisé pour les chefs de Gouvernements du Commonwealth à Edimbourg en octobre 1997.

**Coopération avec des programmes, des organismes et institutions  
spécialisées des Nations Unies**

(Se reporter à la section consacrée à la collaboration avec Habitat, ci-dessous).

**Autres activités connexes**

**Mesures prises pour appliquer les résolutions des Nations unies**

L'élaboration de projets régionaux visant à la mise en oeuvre du programme d'action d'Habitat par une équipe spéciale du Commonwealth en est à sa phase initiale.

**Consultations et coopération avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU:**

Les représentants du CHEC participent tous les ans à des réunions au Siège des Nations Unies à New York et quelquefois pour des périodes prolongées. A cette occasion ils rencontrent de hauts fonctionnaires de la Commission du développement durable (sylviculture et autres secteurs), d'Habitat et des missions des pays du Commonwealth et d'autres pays.

**Élaboration de documents**

A la suite d'une demande d'Habitat le CHEC a établi neuf communications nationales (Inde, Bangladesh, Pakistan, Lesotho, Zimbabwe, Ouganda, Barbade, Royaume-Uni, et Chypre) sur le programme d'action d'Habitat, pour la seizième session de la Commission des établissements humains (mai 1997). C'est en outre durant cette session de la Commission qu'a été ébauché le plan d'action du Commonwealth.

**Aide financière et financement conjoint de réunions**

En 1994 le PNUE a accordé au CHEC une subvention pour son service de publication. La revue et les bulletins d'information du CHEC sont publiés plus régulièrement et sont en voie de devenir autosuffisants.

Au deuxième Forum mondial de Manchester (24-28 juin 1994), importante réunion post-CNUED organisée sous les auspices du Conseil municipal de Manchester (au titre des activités de suivi d'une réunion post-CNUED organisée en 1993 par le Gouvernement britannique sur le thème: Partnerships for change, le CHEC a réuni un forum de deux jours coparrainé par le secrétariat du Commonwealth et la Fondation du Commonwealth avec l'appui et la participation de l'Agence canadienne de développement international, le PNUE, l'OMS, la Banque mondiale et de nombreuses organisations du Commonwealth. La coopération intersectorielle a été encouragée avec la collaboration de 20 associations professionnelles qui ont mis sur pied des ateliers pour 200 participants, comprenant des ministres et des autorités locales, sur le thème : Cities and

rural sustainable development: coping with the external footprints of cities.  
Des mesures ont ainsi pu être prises pour que les projets en préparation soient à même de répondre aux besoins coordonnés en matière de logement, d'eau, d'éducation et autres, dans le cadre d'une approche intégrée et coopérative.

Contribuant au raffermissement de la collaboration entre Habitat et le CHEC, un forum tenu à Edimbourg du 22 au 24 octobre 1977, a fourni à un organisme des Nations unies l'occasion de participer, pour la première fois dans la longue histoire des sommets du Commonwealth, à une réunion de chefs de Gouvernements du Commonwealth. Ce forum a rassemblé plus de 200 participants de 35 pays et 11 délégations ministérielles. Les débats ont été dirigés par M. Charles Liburd, ancien Représentant permanent du Guyana auprès du PNUE et du CNUEH. Les responsabilités du Commonwealth dans le programme d'action d'Habitat et dans le contexte de l'écologie humaine ont été établies et un plan d'action mis sur pied. Le programme porte sur les pratiques les plus efficaces, la dotation en capacités et le renforcement des institutions dans le cadre des actions intégrées du CHEC et d'Habitat; il est mis en oeuvre par une équipe spéciale du Commonwealth. Le secrétariat du commonwealth a par la suite signé des lettres d'accord authentifiant sa collaboration avec Habitat.

Outre ses associations très diversifiées et spécialisées avec de nombreux partenaires, le CHEC a continué de collaborer étroitement avec les organismes des Nations Unies. Par exemple, l'UNESCO et le PNUE ont collaboré avec le CHEC-Pakistan en 1995 pour mettre sur pied un atelier d'une semaine à Islamabad, sur le thème: Promoting the role of women in fostering environmental education for sustainable development.

#### **Membres du Conseil du Commonwealth pour l'écologie humaine**

Toute organisation ou tout particulier qui peut s'identifier avec l'universalité du Conseil et ses projets consacrés à l'écologie humaine et au bien-être de l'humanité, grâce à son Commonwealth et à son réseau international de programmes et associés, peut devenir membre. Les membres du CHEC et ses alliés se répartissent dans 44 pays, dont 23 pays du Commonwealth, comme indiqué ci-après:

#### **Membres par région**

**Afrique:** Sierra Leone (2); Afrique du Sud (2); Kenya (1); Congo (1); Nigeria (1).

**Asie:** Pakistan (3); Bangladesh (1); Inde (2); Sri Lanka (2); Japon (1); Malaisie (1); Vietnam (1); Taiwan (2).

**Amérique du Nord et Caraïbes:** États-Unis (6); Canada (7); Barbade (1); République dominicaine (1); Jamaïque (1).

**Amérique du Sud:** Brésil (1); Guyana (1); Argentine (1).

**Pacifique Sud:** Fiji (1); Nouvelle Zélande (6); Australie (9).

**Catégories:**

Particuliers: 110  
Personnes morales (y compris les organisations intergouvernementales et gouvernementales) 11  
Membres honoraires: 53  
Abonnés à la revue: 56  
Collaborateurs: 33  
Bibliothèques/universités: 7, et à l'étranger 16

#### **Structure et administration du Conseil**

Le Conseil du Commonwealth pour l'écologie humaine est constitué des organes suivants: a) les "Patrons" (5), y compris les anciens présidents du CHEC; (b) les Présidents honoraires et Conseil des gouverneurs qui représentent 12 pays, des membres associés du Conseil des gouverneurs sans droit de vote, y compris des conseillers en exercice; c) le Bureau - qui est le centre d'administration et de coordination du CHEC; d) le Comité d'exécution des programmes et les sous-comités opérationnels pour les programmes; le Comité permanent qui comprend des membres des Nations Unies; et l'Equipe spéciale. La collaboration du CHEC avec les associations professionnelles du Commonwealth et les mécanismes gouvernementaux des pays du Commonwealth s'amplifie. En 1997 le CHEC a considérablement renforcé sa coopération avec Habitat. Le CHEC est appuyé par le Gouvernement britannique. Toutes ses activités sont consignées dans ses publications.

## 5. Association médicale du Commonwealth

(Statut consultatif spécial accordé en 1993)

L'Association médicale du Commonwealth a pour but d'aider les associations médicales nationales des pays en développement et de les renforcer afin qu'elles puissent améliorer les conditions de santé et le bien-être de leurs communautés, notamment parmi les plus pauvres des membres de la société, qui n'ont qu'un accès limité à l'information et aux services de soins et qui de ce fait se trouvent dans des conditions de santé inacceptables. Bien que ses activités se concentrent surtout dans les pays du Commonwealth en Afrique, en Asie et dans le Pacifique ainsi que dans les Caraïbes, l'Association s'occupe aussi d'autres pays en développement, et fait appel à des professionnels de la santé autres que des médecins dans ses projets et programmes. L'accroissement du nombre des membres du Commonwealth ces quatre dernières années s'est reflété dans l'augmentation des membres de l'Association qui a accueilli deux importantes associations médicales d'Australie et d'Afrique du Sud, outre d'autres associations de pays s'étant récemment joints au Commonwealth, tels que le Mozambique.

La santé des femmes, la santé des adolescents, la santé en matière de reproduction, et le rôle de l'éthique médicale en matière de droits de l'homme, ont été les domaines d'activité de l'Association médicale du Commonwealth au cours des quatre dernières années. Oeuvre philanthropique, la Fondation des associations médicales du Commonwealth a été créée en 1995 pour poursuivre ces objectifs et pour faciliter leur financement. Elle est devenue pleinement opérationnelle en 1997.

Sachant qu'en raison de la lourdeur de leur tâche, les médecins et les autres praticiens de la santé ne disposent que d'un temps limité en dehors de leur pratique clinique, l'Association s'efforce d'organiser des cycles d'activités de courte durée, qui se déroulent dans le pays même, aussi souvent que possible. Plus récemment l'Association a entrepris de mettre au point des modules de formation et des manuels à l'intention des associations nationales de professionnels de la santé afin qu'elles puissent assurer une formation continue à leurs membres.

### Activités de l'Association en préparation de la Conférence internationale sur la population et le développement et de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

L'Association a pris une part active aux réunions du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement, et à la conférence elle-même. Après avoir créé le groupe Advocacy for Women's Health, groupe international composé de professionnels de la santé, d'organismes spécialisés dans la santé en matière de reproduction et d'organisations féminines, l'Association a parallèlement mis sur pied un certain nombre de réunions d'ONG. Il s'agissait entre autres d'une table ronde sur la santé des femmes, y compris la santé sexuelle et en matière de reproduction, tenue à Bellagio au début de 1994, d'un atelier sur la santé sexuelle des adolescents et

leur santé en matière de reproduction, réuni à New York en même temps que le troisième Comité préparatoire, et d'un atelier sur le thème: Adolescent futures: adult fears réuni au Caire dans le cadre de la CIPD.

A la suite de la CIPD, l'Association a collaboré avec d'autres ONG pour veiller à ce que la question de la santé des femmes soit traitée en détail à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Elle a fait des interventions orales et distribué des communications écrites à la réunion de la Commission de la condition de la femme en 1995, et organisé une série de tables rondes au moment des réunions régionales pour l'Europe et l'Afrique, à Vienne et à Dakar, et en janvier et juin 1995 à Londres et à Beijing à l'issue de la conférence elle-même.

#### **Après Le Caire et Beijing**

Depuis les deux conférences, l'Association s'emploie à promouvoir leurs programmes d'action auprès d'associations médicales et d'autres groupes compétents. Elle a publié une brochure à l'intention des professionnels de la santé, pour expliquer le concept de la santé en matière de reproduction tel qu'il est défini dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, et de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes, et a organisé des ateliers d'une journée dans 15 pays en développement et en transition sur la mise en oeuvre de programmes d'action de ces deux conférences en ce qui concerne la santé des femmes et des jeunes.

Depuis 1995 l'Association assiste régulièrement aux réunions de la Commission de la condition de la femme et de la Commission sur la population et le développement. Elle a organisé trois réunions internationales: deux tables rondes interrégionales sur les thèmes: Women's health, including Women's sexual and reproductive health as a human right et Measuring women's health status, et une consultation interrégionale sur le thème: Medical ethics, including sexual and reproductive health, as a human right. Elle a en outre collaboré avec des membres du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, à propos de questions concernant la santé des femmes.

#### **La santé des adolescents**

Consciente du fait que la moitié de la population mondiale a moins de 25 ans, et que les 85% vivent dans des pays en développement, l'Association a collaboré à des programmes consacrés à la santé des adolescents, avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et avec l'UNICEF, pour mettre au point des activités concernant la santé des jeunes. En 1995, un atelier interrégional sur le thème: Action for youth health a été organisé à Maurice. Ensuite l'Association a coopéré avec le programme Santé des adolescents (ADH) et l'OMS pour produire une série de modules sur divers aspects de la santé des adolescents, tels que la grossesse non désirée, les maladies sexuellement transmissibles, la santé mentale des adolescents, et l'abus des drogues. En 1997, ces modules de formation ont été testés par l'Association et l'ADH/OMS en Ouganda et en Zambie.

### **Ethique médicale et droits de l'homme**

Les Guiding Principles on Medical Ethics élaborés en 1993 par l'Association sont uniques en ce qu'ils représentent le seul code d'éthique médicale reconnu sur le plan international et visant à: a) traiter des conditions de la pratique médicale dans les pays en développement; b) définir les obligations morales des professionnels de la santé envers les groupes vulnérables et désavantagés de la communauté, et c) présenter tout le long du texte des références aux instruments correspondants relatifs aux droits de l'homme universellement reconnus. Plusieurs de ces principes, y compris les commentaires placés en regard, ont été cités littéralement avec l'approbation du Secrétaire général dans son rapport sur les droits de la personne humaine dans le contexte de la bioéthique, présenté à la cinquante-et-unième session de la Commission des droits de l'homme.

Au cours des quatre dernières années, les principes ont été largement diffusés auprès des associations médicales nationales et d'associations d'autres professionnels de la santé, et ont quelquefois été adoptés en tant que code national d'éthique médicale. Il s'avère que dans de nombreux pays en développement les professionnels de la santé ne reçoivent pas de directives éthiques, notamment sur les rapports avec les droits de l'homme, sauf éventuellement lorsqu'il arrive que les médecins ont à faire à des cas de torture, amputations, etc. Pour cette raison l'Association a encouragé les associations de professionnels de la santé à inscrire l'éthique médicale aux programmes d'éducation permanente et a élaboré un manuel de formation pour les aider. La version provisoire de ce manuel a été préparée à la suite d'un atelier à Dar es-Salaam et a été testée en 1997 au cours d'un atelier pilote à Mwanza, République-Unie de Tanzanie, et à Karachi, Pakistan. Dans l'élaboration du manuel de formation, l'Association a étroitement collaboré avec le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

### **Liaison avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies**

Au cours des quatre dernières années, l'Association a tenu des consultations avec le Secrétariat de l'ONU et ses organes. Des rencontres ont eu lieu régulièrement avec la Division de la condition de la femme; le Centre pour les droits de l'homme, l'UNICEF, le FNUAP et l'OMS. Par ailleurs, des membres des secrétariats de ces entités ont été invités à participer à des réunions et projets de l'Association.

L'Association médicale du Commonwealth apprécie l'avantage que lui confère le statut consultatif grâce auquel elle peut mener des activités dans le secteur de la santé et dans des domaines préoccupants pour le monde entier; elle se félicite également de sa collaboration étroite avec les gouvernements, le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et les organisations non gouvernementales.

**6. Commission des églises pour les affaires internationales  
du Conseil oecuménique des églises**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1969)**

**Buts et principes**

La Commission des églises pour les affaires internationales a été fondée en 1946 pour assurer, entre autres, une liaison effective entre les églises et l'Organisation des Nations Unies. Depuis 1948 elle fait partie intégrante du Conseil oecuménique des églises (COE) et au nom de celui-ci entretient des relations consultatives avec le Conseil économique et social. La Commission des églises dessert le Conseil oecuménique des églises et ses 332 églises dans plus de 130 pays regroupant au total plus de 500 millions de membres, les conseils régionaux et nationaux des églises chrétiennes dans le monde entier, et les organes religieux mondiaux. Elle s'emploie à informer les églises sur les questions mondiales et les aide à promouvoir la paix dans la justice et la liberté, l'évolution du droit international et le développement d'institutions internationales efficaces, le respect et l'application des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté religieuse, les efforts de désarmement, l'amélioration de la justice économique et sociale, le droit des peuples à l'autodétermination, et les entreprises sociales, culturelles, éducatives et humanitaires.

**Participation aux travaux du Conseil économique et social et de  
ses organes subsidiaires et/ou conférences et autres  
réunions des Nations Unies**

La Commission des églises pour les affaires internationales du Conseil oecuménique des églises a participé à la plupart des grandes conférences des Nations Unies tenues au cours de la période quadriennale considérée et a souvent fait d'importantes communications tant aux conférences qu'aux réunions de leurs comités préparatoires. Il s'agit notamment de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) (Le Caire), du Sommet mondial pour le développement social (Copenhague) où une déclaration orale a été faite, et de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes (Beijing), où une communication écrite a été présentée. Le COE a facilité la présence au Forum des ONG à Huairou, Chine, de 50 femmes venues de toutes les régions du monde. En outre, la Commission des églises/COE s'est intéressée au suivi de ces conférences en participant aux réunions et commissions correspondantes: Commission pour le développement social, Commission de la condition de la femme, Commission du développement durable, dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale, troisième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La Commission des églises/COE a participé aux réunions du Comité préparatoire sur la création d'une cour pénale internationale, et en tant qu'ONG est un membre actif de la coalition pour la création d'une cour pénale internationale.

La Commission des églises/COE a envoyé des délégations de plusieurs régions à des réunions de la Commission des droits de l'homme et de sa Sous-Commission, où elles ont fait des communications orales et écrites sur des questions

/...

critiques telles que les droits de l'homme de toutes les personnes soumises à toute forme de détention ou d'emprisonnement, la question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales où que ce soit dans le monde, notamment l'étude de situations qui semblent révéler une répétition constante de violations flagrantes des droits de l'homme, et les mesures à prendre pour améliorer la condition de tous les travailleurs migrants et assurer le respect de leurs droits fondamentaux et de leur dignité. La représentation de populations autochtones a été régulièrement assurée au Groupe de travail à composition non limitée de la Sous-Commission chargé d'élaborer un projet de déclaration sur les droits des populations autochtones. La Commission des églises/COE a coopéré avec les rapporteurs spéciaux et les comités techniques au moyen de communications périodiques et en facilitant les contacts avec les organisations des droits de l'homme, les organismes religieux et les victimes des situations examinées.

D'une manière générale, à toutes les réunions et conférences des Nations unies, la Commission des églises/COE s'est efforcée d'envoyer des délégations dont la composition tenait compte d'une large représentation régionale, d'un équilibre numérique entre hommes et femmes, et de la représentation de populations autochtones, de manière à traduire dans les faits la conviction exprimée dans la Charte des Nations Unies que l'Organisation est un instrument de tous les peuples.

#### **Coopération avec des programmes, organes et institutions spécialisées des Nations Unies**

La Commission des églises/COE entretient des relations consultatives avec l'UNESCO, l'UNICEF, la FAO, le HCR et le PNUE. Elle coopère régulièrement avec l'OIT, le PNUD et l'OMS ainsi qu'avec le Programme des Nations Unies sur le VIH et le SIDA, et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Elle collabore aussi avec des organismes intergouvernementaux régionaux tels que l'OUA, l'OEA et le Conseil de l'Europe. La coopération s'étend également aux organismes ci-après:

a) **HCR:** Le COE a participé aux réunions annuelles du Comité exécutif, et des membres du personnel du HCR ont participé à des consultations organisées par le COE. Des réunions périodiques se tiennent avec le Bureau de liaison des ONG, et avec les coordonnateurs des activités concernant les femmes et les enfants réfugiés;

b) **OIM:** Le COE a participé aux réunions annuelles de tous les Conseils d'administration et présenté des communications orales sur la question de la migration;

c) **OMS:** Le COE a assisté aux Assemblées mondiales annuelles de la santé, et deux fois par an aux réunions du Conseil d'administration. Il a également assisté aux réunions annuelles du Programme d'action pour les médicaments et vaccins essentiels (OMS). Le personnel de l'OMS a pris part aux travaux du Groupe consultatif pharmaceutique de la Commission médicale chrétienne, organisé par le COE. Des ateliers conjoints ont été organisés en Afrique sur la prescription et l'utilisation rationnelles des médicaments;

d) **UNESCO:** En septembre 1994, le COE a participé à la Conférence

internationale sur la démocratie et la tolérance, qui s'est tenue à Séoul, République de Corée, en décembre 1994; il a pris part à une réunion sur le thème: "Contribution de la religion à la culture de paix" à Barcelone, Espagne;

e) **PNUE:** En 1997, Le COE a assisté à la réunion du Conseil d'administration du PNUE.

#### **Autres activités connexes**

##### **Activités visant à l'application des résolutions de l'ONU**

Le COE contribue aux travaux du Département de l'information de l'ONU par ses publications périodiques et occasionnelles, dans lesquelles il tient les églises membres du monde entier au courant d'un grand nombre d'activités des Nations Unies, et encourage leur participation et leur appui. Les sujets abordés couvrent les grandes conférences et leurs réunions de suivi, les migrants, la protection et l'aide aux réfugiés, les populations autochtones, les soins de santé primaires, le VIH/sida, les femmes et la violence, l'impunité, les changements climatiques, la mondialisation et les rapports des délégations du COE à la Commission à ses deuxième, troisième et sixième sessions.

Un numéro de The Ecumenical Review a été consacré au cinquantième anniversaire de l'ONU.

En 1994 The International Migrant rights Watch Committee a été créé en tant qu'organe indépendant de surveillance de la situation des migrants internationaux, compte tenu notamment des dispositions de la Convention internationale sur la protection de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

En 1997 a été proclamée l'Année des églises solidaires des populations déracinées, pour appeler l'attention des églises sur la situation des réfugiés, migrants et autres populations déplacées.

Les organes directeurs du COE ont publié des déclarations attirant l'attention de ses églises membres sur les importantes initiatives des Nations Unies comprenant les essais nucléaires, le statut de Jérusalem, le réchauffement de la planète et les changements climatiques, le Burundi, les sanctions à l'encontre de l'Iraq, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud, les initiatives de paix au Soudan, au Rwanda, le conflit dans l'ex-Yougoslavie.

Le COE a affecté du personnel à des initiatives consacrées à la mise en oeuvre de programmes mondiaux d'action concernant Action 21, la condition de la femme, le développement social, les droits de l'homme, la santé pour tous. D'autres de ces initiatives portent sur la promotion de la culture de paix, les migrants et les réfugiés, les populations autochtones, les jeunes, les soins de santé primaires.

##### **Consultations avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU**

La Commission des églises/COE a continué de suivre de près les travaux du Conseil de sécurité, et a correspondu avec le Secrétaire général au sujet de points inscrits à son ordre du jour. Par l'intermédiaire de son bureau central à

/...

Genève et de son bureau de liaison avec le Siège des Nations Unies à New York, la Commission des églises entretient à différents niveaux des relations de travail avec de nombreux départements du Secrétariat de l'ONU, notamment avec le Département des opérations de maintien de la paix, le Département des affaires humanitaires, le Département des affaires politiques, le Département de la coordination des politiques et du développement durable, le Département de l'information et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

#### **Autres exemples d'activités consultatives et de fond**

Action by Churches Together (ACT), Union qui rassemble les programmes d'urgence du COE et de la Fédération luthérienne mondiale (FLM) a été invitée par le PAM à appuyer la création d'un groupe de liaison pour l'aide alimentaire dans le cadre de l'appel de 1996 en faveur de la République démocratique populaire de Corée. ACT doit servir d'organe directeur pour un groupement d'ONG en vue de coordonner les opérations de recrutement de personnel et de financement relatives au Groupe de liaison pour l'aide alimentaire. ACT a coopéré avec le PAM pour fournir de l'aide à la région des Grands Lacs.

#### **Membres du Conseil oecuménique des églises**

Le Conseil oecuménique des églises est une association de 332 églises protestantes, orthodoxes et anglicanes du monde entier. Pour devenir membre à part entière une église doit compter 25 000 adhérents à titre individuel. Celles qui sont en dessous de ce chiffre mais qui ont au moins 10 000 adhérents sont acceptées comme membres associés.

#### **Églises membres réparties par continent/région:**

Afrique (80), Asie (69), Pacifique (15), Caraïbes (11), Amérique latine (26), Europe (82), Moyen-Orient (12) North America (32).

Total des églises membres: 132 (L'Allemagne compte 5 églises membres régionales autonomes, également membres de l'Eglise évangélique allemande, qui est le principal groupe d'églises protestantes).

Total des membres individuels: environ 500 millions.

-----